



AU CONSEIL GENERAL DE CHAVANNES-DES-BOIS

Préavis municipal 3/2016 concernant une demande de crédit de CHF 265'000.- TTC

- pour la création d'un trottoir le long de la route de la Branvaude, à la hauteur des parcelles 496, 520, 502 et 512,
- pour le prolongement des canalisations EC et EU au travers de la parcelle "502" en direction du Jura pour desservir la parcelle 41 et en direction de Lausanne pour desservir les futures parcelles 36, 39 et 40
- et pour la pose d'un container enterré sur la parcelle 502

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Préambule

Lors de la négociation avec le promoteur pour l'achat de la parcelle 502 et dans le contexte élargi des aménagements routiers de la route de la Branvaude 50 km/h, la Municipalité s'était engagée à construire un trottoir le long de la route de la Branvaude. Elle avait également pris l'engagement d'installer un container enterré sur la parcelle 502, avec l'engagement du promoteur en contrepartie de construire la station de pompage des eaux usées et de la céder à la commune. Par ailleurs, la Municipalité a estimé judicieux de prévoir le prolongement des canalisations EC et EU en direction de la parcelle 41, située côté Jura et en zone d'utilité publique, de même que de les prolonger en direction de Lausanne pour desservir les parcelles 38.39 et 40 qui sont en zone intermédiaire. La Municipalité a fait état de ce dossier dans son préavis 10/2015, en page 2, dans le cadre de la remise des collecteurs EC et EU aux SITSE en précisant qu'un préavis municipal sera soumis au Conseil général dans les mois à venir pour réaliser les travaux en question.

1. Situation existante

Le trottoir de la route de la Branvaude à la sortie du village en direction de Lausanne s'arrête juste après le dernier passage piéton. Il existe un fossé depuis le chemin des Longs-Prés côté Jura jusqu'à la sortie du village, l'objectif de ce fossé étant la récupération des eaux de pluie des champs situés côté Jura de la route. Une bonne partie de ces champs est aujourd'hui occupée par des villas récemment construites ou en cours de construction et, en conséquence, le fossé n'a plus sa raison d'être.

2. Description des travaux prévus

Début des travaux et durée

Ces travaux débuteront dès que possible après l'approbation du présent préavis ; leur durée est prévue de sorte qu'ils soient achevés en même temps que les aménagements extérieurs de la parcelle "502" et dans la mesure du possible pour l'arrivée des premiers occupants.

Les canalisations

En tout, il s'agit de deux fois 92ml de canalisations (EC et EU) ainsi qu'un certain nombre de regards. La principale difficulté, qui génère un certain surcoût, réside dans le fait que les canalisations seront situées à environ 4m de profondeur et qu'il faudra blinder les cloisons pour garantir la sécurité des travailleurs.

Le trottoir :

Il s'agit d'un trottoir d'une longueur de 100m environ dont la largeur y compris bordures sera de 170cm. Les travaux comprendront également la reprise des exutoires des eaux de surface de la route.

Container enterré :

Il s'agit d'un container identique à ceux posés dans la Commune.

3. Coût des travaux

L'analyse des coûts est basée, pour les canalisations, sur une offre reçue de l'entreprise générale chargée des travaux de la parcelle "502" et, pour les autres travaux, selon l'estimation habituelle faite par le bureau BS+R, à savoir selon les 5 dernières soumissions que le bureau BS+R a traitées pour des cas similaires.

Une confirmation, voire une demande de soumission complémentaire, sera faite avant l'attribution des travaux.

Les coûts se répartissent de la manière suivante :

Le trottoir :

Travaux de génie-civil	CHF	120'000.-
Honoraires pour suivi des travaux (phases d'exécution)	CHF	19'500.-
Divers & Imprévus (env. 10% du coût estimé des travaux)	<u>CHF</u>	<u>12'000.-</u>
TOTAL HT	CHF	<u>151'500.-</u>

Les canalisations :

Installation de chantier	CHF	6'000.-
Travaux de génie-civil	CHF	44'350.-
Fourniture et pose des tuyaux	CHF	6'350.-
Fourniture et pose des regards	CHF	11'200.-
Honoraires pour suivi des travaux (phases d'exécution)	CHF	8'000.-
Divers & Imprévus (env. 5% des travaux devisés)	CHF	4'000.-
TOTAL HT	CHF	79'900.-

Le container enterré :

Coût du container et pose		
TOTAL HT	CHF	13'800.-

Récapitulatif :

Le trottoir	CHF	151'500.-
Les canalisations	CHF	79'900.-
Le container enterré	CHF	13'800.-
TOTAL	CHF	245'200.-
TVA 8% environ	CHF	19'800.-
TOTAL HT	CHF	265'000.-

Il sied de rappeler que la Municipalité avait choisi l'option de réaliser elle-même en 2016 les travaux d'agrandissement des canalisations passant par la parcelle 502 en se fondant sur une estimation de ses mandataires indiquant que le coût de ces travaux sera à l'évidence inférieur au montant des taxes de raccordement perçues sur la parcelle concernée. Comme indiqué ci-dessus, le coût des travaux se monte à CHF 79'900.- + TVA 8%, soit CHF 86'292.- alors que les taxes de raccordement encaissées se sont élevées à CHF 239'976.-.

Amortissement :

Le coût des travaux du trottoir, des canalisations et du container enterré sera amorti sur 30 ans.

4. Conclusion

Compte tenu de ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, d'accepter la proposition suivante :

Le Conseil général de Chavannes-des-Bois

Vu le préavis municipal 3/2016
Où le rapport de la Commission d'urbanisme et des bâtiments
Où le rapport de la Commission des finances
Attendu que ce point a été régulièrement porté à l'ordre du jour

décide

- d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 265'000 TTC pour :
 - la création d'un trottoir le long de la route de la Branvaude, à la hauteur des parcelles 496, 520, 502 et 512,
 - le prolongement des canalisations EC et EU au travers de la parcelle "502" en direction du Jura pour desservir la parcelle 41 et en direction de Lausanne pour desservir les futures parcelles 36, 39 et 40
 - la pose d'un container enterré sur la parcelle 502;
- l'amortissement est prévu sur 30 ans ;
- d'autoriser la Municipalité à emprunter cette somme si nécessaire.

Adopté par la Municipalité dans sa séance du 4 avril 2016

MUNICIPALITE DE CHAVANNES-DES-BOIS

Le Syndic



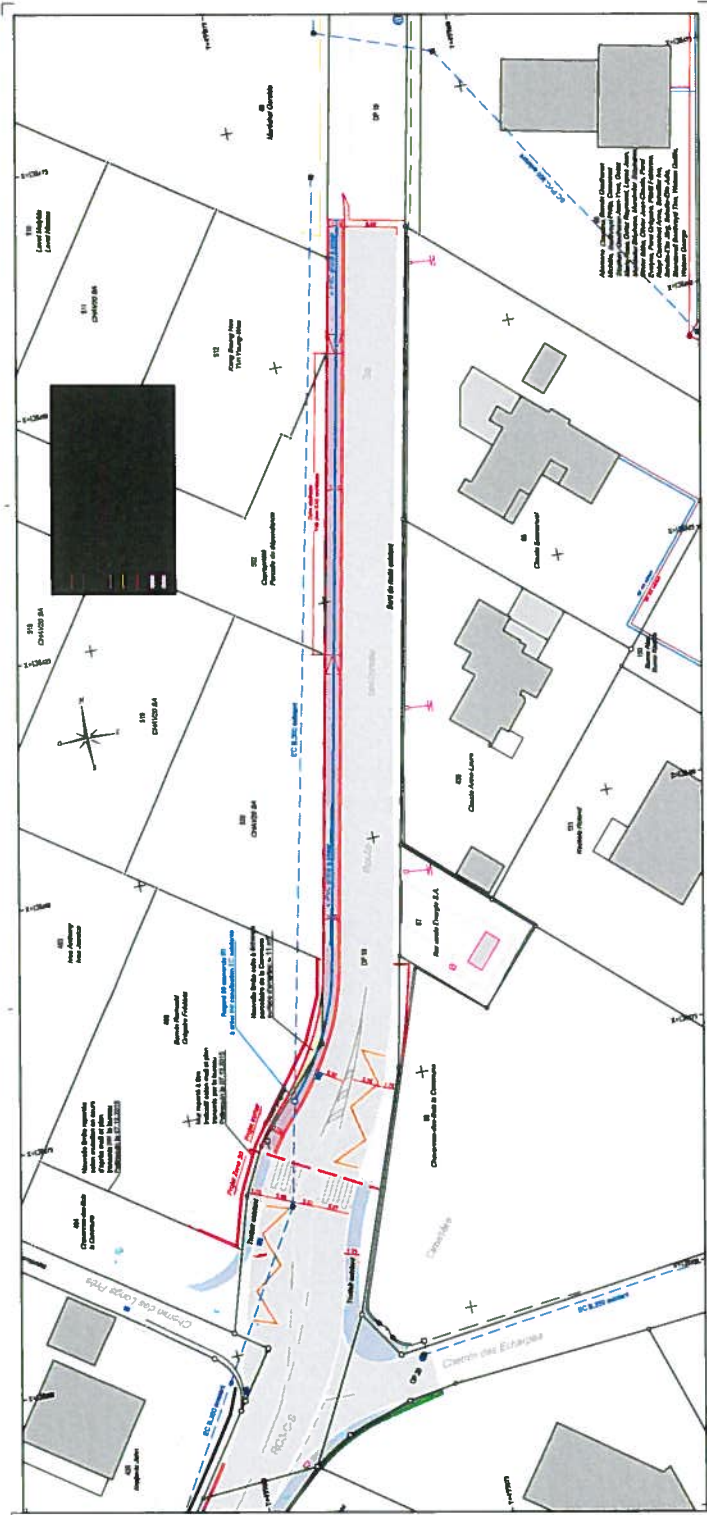
Stephan Comminat

La Secrétaire
remplaçante



Catherine Schindler


Annexe : plan du projet



Adresse: Chemin des Chavannes, 100
 10000 Chavannes, Québec
 Téléphone: (418) 861-1111
 Fax: (418) 861-1112
 Courriel: info@bsr.ca
 Site Web: www.bsr.ca


BSR - BUREAU STRATÉGIQUE EN
 INGÉNIERIE CIVILE ET
 CONSTRUCTION

CANTON DE VALD
 COMMUNE DE CHAVANNES DES BOIS



**CREATION D'UN TROTTOIR
 A LA ROUTE DE LA BRANVAUDE
 (à la hauteur de la parcelle n°502)**

SITUATION
 PREAVIS

 BUREAU STRATÉGIQUE EN INGÉNIERIE CIVILE ET CONSTRUCTION		Dossier: 2018-089 Plan n°: ANP 11	DATE: 30 mars 2018
1000, rue de la Capitale Québec, Québec G1R 2K3 Téléphone: (418) 861-1111 Fax: (418) 861-1112 Courriel: info@bsr.ca Site Web: www.bsr.ca		ÉCHELLE: 1/250	CND: 01 N: 11 S: 01
M: 1000 N: 1000 S: 1000		CND: 01 N: 11 S: 01	